



FEDERATION FRANCAISE de GYMNASTIQUE & DISCIPLINES ASSOCIEES

COMITE REGIONAL OCCITANIE

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Samedi 28 novembre 2020

EN VISIOCONFERENCE

PROCES VERBAL

Présents

Christine ANDREU, Colette BAILLADE, Bruno BALITRAND, Antoine BARON, Marin BERNUSSOU, Dominique CANAL, Damien DA LUZ, Sandrine DEBAISIEUX, Dominique JOBELOT, Sébastien LEROUX, Muriel LEROY, Lucie MARPINARD, Noelline MOLLET, Nicolas MUNARRIZ, Marie NAYRAC, Simon PAYARD, Jean-Michel PITRE, Yvette PRAT, Adeline ROUGES, Christophe STEVENDART, Delphine SIMONNOT, Frédéric VENOUIL, Michelle VILLALONGUE.

Deux réunions se sont tenues en marge de l'Assemblée générale du Comité Régional Occitanie de Gymnastique.

La première, à l'issue du vote des membres du Comité Directeur par cette dernière.

La seconde, à l'issue du vote du Président.

Les 23 membres du Comité Directeur étaient présents aux deux réunions.

Réunion 1 :

Candidature au poste de Président-e du Comité Occitanie de Gymnastique

1 personne présente sa candidature à ce poste : Antoine BARON.

Sa candidature sera donc proposée à l'assemblée générale et soumise au vote, comme prévu par l'article 15 des statuts du Comité Régional Occitanie de Gymnastique.

Réunion 2 :

Rémunération de la fonction de Président :

Antoine BARON, candidat à la présidence, n'a participé ni aux débats, ni au vote.

Au regard de l'ambition du nouveau projet régional, le Bureau a décidé le 13 octobre de donner du temps et des moyens au futur poste de Président. Il propose ainsi au Comité Directeur, de manière innovante, de rémunérer le Président sur un temps partiel à 1 000[€]/mois, pour agréger et mener le cap sur le projet 2020-204.

Frédéric VENOUIL, expérimenté à la tâche, a évoqué la lourdeur et l'amplitude du travail.

Il souhaite appuyer cette proposition, dans le respect des possibilités et des moyens du comité.

L'Occitanie a atteint une dimension telle que la charge de travail ne peut plus être portée par le simple bénévolat. C'est aussi une mesure dont on pourra évaluer l'efficacité sur le mandat.

Conformément à l'instruction fiscale du 18 décembre 2006 et à l'article 14 des statuts du Comité Régional de Gymnastique, cette mesure peut légalement être mise en œuvre.

Cette proposition est portée au vote et adoptée à l'unanimité des 22 présents.



Bureau :

Antoine BARON ayant été élu au poste de président, le Comité Directeur procède toujours conformément à l'article 15 de ses statuts et à bulletin secret à l'élection des membres du Bureau.
Résultat des votes et composition de ce dernier :

Président : Antoine BARON (élu par l'assemblée générale)

Trésorier : Bruno BALITRAND

Délégué Technique Général : Christophe STEVENDART (élu par l'assemblée générale)

Secrétaire : Michelle VILLALONGUE

Vice-président : Marin BERNUSSOU

Vice-président : Damien DA LUZ

Vice-présidente : Muriel LEROY

Vice-président : Nicolas MUNARRIZ

Vice-présidente : Adeline ROUGES

Michelle VILLALONGUE
Secrétaire Générale

Antoine BARON
Président